

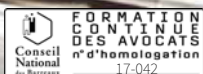
**13^e RENDEZ-VOUS
ANNUEL D'ACTUALITÉ**

JEUDI 8 NOVEMBRE 2018 • PARIS



INTERMÉDIATION EN ASSURANCE

Maîtrisez les nouvelles pratiques en matière
de distribution d'assurance depuis DDA



Une attestation vous sera remise
validant 7 heures de formation

www.efe.fr



Johanne COUTIER

Directeur Adjoint
Département Droit des Affaires
Fiscalité - Banque - Assurance
@EfeJuridique

Comment les intermédiaires mettent-ils concrètement en œuvre le nouveau décret d'application issu de DDA ? En matière de gouvernance et surveillance produit, faut-il anticiper un renforcement du contrôle des réseaux de distribution ? Quelles nouvelles pratiques en matière de rémunération ? Quelles nouvelles règles propres à chaque catégorie d'intermédiaires ? Quels enseignements peut-on tirer des dernières décisions de justice ? De quelle manière le RGPD est mis en œuvre par les intermédiaires en assurance ?

Pour sécuriser vos procédures et adopter les bonnes pratiques, EFE vous propose le 13^e Rendez-vous d'actualité de l'intermédiation en assurance animé par les plus grands experts de la distribution en assurance pour faire **un point complet sur toute l'actualité 2018** et les dernières pratiques. Vous trouverez ainsi des solutions concrètes et transposables dans vos différentes activités.

POUR QUI ?

Au sein des compagnies d'assurances, cabinets de courtage, agents généraux, banques, mandataires d'intermédiaires, conseils en gestion de patrimoine, CIF, sociétés de gestion, concessionnaires, agences de tourisme, postes, supermarchés..., cette formation s'adresse aux :

- Directeurs commerciaux
- Directeurs marketing
- et à toute personne concernée par le conseil et la vente de produits d'assurance
- Responsables juridiques
- Consultants et avocats

POURQUOI ?

- Faire un point opérationnel sur tous les nouveaux textes : **ordonnance du 16 mai 2018 transposant la DDA, décrets d'application, premiers retours d'expériences sur le RGPD... ainsi que les décisions importantes sur le contentieux de l'intermédiation en assurance**
- **Intégrez les nouvelles pratiques propres à chaque catégorie d'intermédiaires**
- Maîtrisez les point clés en matière **de rémunération, de gouvernance et dans l'étendue du devoir de conseil**

COMMENT ?

- Documentation remise à chaque participant au début de la conférence.
- Présentations définies en étroite collaboration avec les intervenants pour répondre aux attentes les plus exigeantes.
- L'alternance d'exposés et de débats garantit une véritable interactivité. Des pauses permettent des contacts privilégiés avec les intervenants.

LES ACQUIS

- Analyser les **impacts concrets de la mise en œuvre de DDA et du RGPD chez les intermédiaires**
- Maîtriser les **nouvelles obligations en matière de conseil, de gouvernance, de surveillance produits et de rémunération et anticiper les risques**



JEUDI 8 NOVEMBRE 2018

PRÉSIDENT DE SÉANCE :

Pierre-Grégoire Marly - Professeur Agrégé des Facultés de Droit

Directeur de l'Institut des Assurances de Paris Sorbonne

Directeur du Master de Droit des assurances du Mans

8h45 Accueil des participants

9h00

Maîtrisez l'impact de la nouvelle ordonnance transposant DDA pour les intermédiaires en assurance

- Gouvernance produits et devoir de conseil : analysez les changements depuis le 16 mai 2018
- Quelles sont les conséquences sur la prévention des conflits d'intérêts ?
- Mesurez les impacts opérationnels des nouveaux textes avec notamment les derniers décrets d'application

Pierre Grégoire Marly

10h00

Gouvernance et surveillance produits : vers un renforcement du contrôle des réseaux de distribution ?

- Quels changements anticiper dans le contrôle interne des compagnies d'assurances ?
- Vers de nouvelles obligations en matière de reporting pour les distributeurs ?

Françoise Costinesco

Sous-directrice à la Direction juridique, fiscale et de la consommation de la FFA, responsable du Département concurrence et distribution

FFA

11h00 Café-Networking

11h15  Regard croisés

Faites le point sur les nouvelles règles propres à chaque catégorie d'intermédiaires

- Courtage : faites le point sur les nouvelles règles et nouvelles pratiques liées aux courtiers

Laurent Ouazana

Président

PLANÈTE COURTIERS

- Agents généraux : quelles nouvelles règles et problématiques propres aux agents généraux ?

Grégoire Dupont

Directeur Général

AGEA

- CGP, CIF : quels nouveaux enjeux ? Quelles nouvelles pratiques des UC en assurance vie ?

David Charlet

Président

ANACOFI ET ANACOFI-ASSURANCES

Président

FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES CONSEILS ET INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Formation des réseaux de distribution : quel cadre DDA et quelles pistes de mise en œuvre opérationnelles ?

Grégoire Dupont

12h45 Déjeuner

14h00

Rémunération des intermédiaires : quel nouveau cadre avec DDA ?

- Les critères d'une rémunération conforme à DDA
- Le degré de transparence requis : quel niveau d'information pour les souscripteurs ?
- Selon les produits
- Selon les souscripteurs
- Quelle évolution des relations contractuelles avec les intermédiaires ?

Myriam Bourreau-Guérinière

Responsable Pôle Distribution - Direction Juridique

AXA FRANCE

15h00

RGPD : analysez les conséquences concrètes pour les intermédiaires

- Comment élaborer des devis, arranger la couverture d'assurance, proposer des services financiers, gérer les sinistres, gérer la relation clients ou encore identifier et gérer d'éventuels conflits internes... dans le cadre du RGPD ?
- Création de profils de clientèle, proposition de renouvellements de contrats, analyses statistiques et de recherches, approbation de crédits et autres vérifications d'antécédents, tenue des dossiers internes : de quelle manière traiter les données personnelles sous-jacentes ?
- Comment communiquer les données personnelles du client aux assureurs et à d'autres fournisseurs de services, tout en respectant le RGPD ?

Thibault Verbiest

Avocat Associé

DS AVOCATS

15h45 Café-networking

16h00

Devoir de conseil : en pratique, comment le mettre en œuvre ?

Ludovic Daugeron

Responsable juridique et conformité

CSCA

17h00

Contentieux de l'intermédiation en assurance : quelles nouvelles décisions faut-il retenir sur votre activité ?

- Analysez les décisions 2018 sur le statut et les obligations réglementaires des intermédiaires en assurance
- Quels impacts liés à l'entrée en vigueur de la DDA ?
- Analysez les contentieux sur votre obligation d'information et de conseil des intermédiaires
- Assurance vie et Mifidisation de l'assurance vie : quelles incidences de cette évolution sur votre activité ?

Dounia Harbouche

Avocat au Barreau de Paris

Philippe Glaser

Avocat au Barreau de Paris

TAYLOR WESSING

18h00 Clôture de la conférence

